



**Sélection hebdomadaire Onisep
des principaux textes parus au Journal Officiel et aux Bulletins Officiels de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement supérieur **entre le 2 et le 7 mai 2023****

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Ministère des Armées

Ministère de la Culture

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Ministère de l'Intérieur

Ministère de la Justice

Ministère des Outre-mer

Ministère de la Santé et de la Prévention

Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Ministère de la Transition énergétique

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Premier ministre

Divers

Modalités de sélection des textes

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Bulletin officiel de l'Education Nationale ([BOEN](#))

(pas de texte)

Journal officiel

(pas de texte)

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la recherche (BOESR)

(pas de texte)

Journal officiel

(pas de texte)

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Arrêté du 24 avril 2023 pris en application du 3° de l'article D. 614-2 du code rural et de la pêche maritime

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047516813>

Ministère des Armées

(pas de texte)

Ministère de la Culture

(pas de texte)

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

(pas de texte)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

(pas de texte)

Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer

(pas de texte)

Ministère de la Justice

(pas de texte)

Ministère de la Santé et de la Prévention

(pas de texte)

Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées

Décret n° 2023-340 du 4 mai 2023 portant revalorisation du montant forfaitaire du revenu de solidarité active

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047521562>

Décret n° 2023-341 du 4 mai 2023 portant revalorisation du montant forfaitaire du revenu de solidarité active à Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047521572>

Décret n° 2023-342 du 4 mai 2023 portant revalorisation du montant forfaitaire de la prime d'activité à Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047521584>

Décret n° 2023-343 du 4 mai 2023 portant revalorisation du montant forfaitaire de la prime d'activité

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047521594>

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

(pas de texte)

Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques

(pas de texte)

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

(pas de texte)

Ministère de la Transition énergétique

(pas de texte)

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

(pas de texte)

Premier ministre

(pas de texte)

Divers

(pas de texte)

Modalités de sélection des textes

Cette veille porte sur les textes :

- relatifs à l'organisation de l'enseignement
- réglementant certaines professions
- portant statut des personnels exerçant dans les différents ministères (dont échelonnement indiciaire)
- pouvant intéresser un pôle documentaire.
- fixant les modalités, conditions d'accès et organisation (nature, programme, épreuves, liste des titres et diplômes, ...) des concours externes, sur titres et 3^e concours de la fonction publique ou annonçant leur abrogation

ATTENTION ne sont pas concernés par cette veille

- les avis et arrêtés d'ouvertures de concours externes, sur titres et 3^e concours (nombre de postes compris) ;
- les concours internes et réservés ;
- les vacances de poste ou d'emploi ;
- les examens professionnels et d'aptitude ;
- les inscriptions sur les listes d'aptitude.

Pour éviter une redondance, ne sont sélectionnés aux BOEN et BOESR que les textes qui :

- ne paraissent pas au JORF (circulaires, notes de service, listes, ...) ;
- n'y sont pas parus dans leur intégralité (arrêtés ou décrets comportant des annexes non publiées).

Retrouvez tous les documents de veilles JORF-BOEN
dans [OnisepDoc](#), espace [Veille réglementaire](#)